



COMMUNE DE MOURMELON LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 FEVRIER 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 8
Nombre de membres ayant délibéré : 8

Séance à 19h00

Sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 février 2024 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 20 février 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle C de la Salle Pomme d'Or, sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire.

Présents : Mme Régine BROUARD – M. Denis PAUL – Mme Marie-Claude SIMON – M. Jean-Louis MICHALOWICZ – Mme Marie ESPANET – Mme Caroline LEGROS – Mme Sophie JOANNES-AUBERT.

Absents excusés : M. Daniel BOE – M. Kévin DUCREUX – Mme Annick DUSSAULX – M. Christophe SIMONIN.

Mme Caroline LEGROS est élue secrétaire de séance.

Délibération n° 2024-25 : Commission Finances

Vu la démission de Madame Christine PRAME en date du 23 janvier 2024,
Vu le courrier de Monsieur Le Prefet du 09 février 2024,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22,
Vu la délibération 2020-26 du 9 juillet 2020,
Vu la candidature de Madame Caroline LEGROS,
Considérant la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal, de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel.
Considérant l'utilité de former une commission pour le suivi des finances.
Considérant la possibilité de décider, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination des membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- De ne pas procéder à une nomination au scrutin secret pour la nomination du membre remplaçant
- De nommer comme membre remplaçant de Madame Christine PRAME la conseillère suivante : Madame Caroline LEGROS

Envoyé en préfecture le

29/02/2024 Reçu en préfecture le

29/02/2024 Publié le

ID : 051-215103623-20240229-2024_25-DE

Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission en Préfecture

Le 29 février 2024

Et de la publication, le 29 février 2024

Le Maire

René MAIZIERES

Fait à MOURMELON LE PETIT 29 FEVRIER 2024

Le Maire

René MAIZIERES

